

# 1973-1998

*Le premier quart de siècle  
de l'Accademia Costantiniana  
à vol d'oiseau*

*par Felix B.J. Wubbe*



Anche in questa "cronaca", che illustra venticinque anni di vita dell'Accademia Romanistica Costantiniana, è presente la forte connotazione pedagogica e umanistica del magistero di Felix B. J. Wubbe.

A darne conto è lo stesso titolo, *"Gratius Agendus"*, sotto cui egli ha raccolto i propri ricordi (Friburgi Helvetiorum A.D. MCMLXXXV).

Filologia classica a Leiden e Utrecht; le esperienze della fuga dal campo di lavoro in Germania e della clandestinità;

dopo la guerra, studi di diritto e insegnamento a Leida,

Heidelberg, München, Münster, dottorato a Leiden nel 1960 sulla

*res alicui pignori data*, dal 1961 Felix Wubbe ha illustrato dalla

cattedra prestigiosa dell'Università di Fribourg il

diritto romano.

Gli studi in onore, offertigli nel 1993 da colleghi e amici

per il LXX anniversario, sottolineano il suo ruolo

eminente nel mondo internazionale dei romanisti.

L'Accademia Romanistica Costantiniana, nel dedicare al suo

vicepresidente gli "Atti" dell'XI convegno internazionale del

1993, vi ha apposto il motto *'nullum officium referenda gratia magis necesse est'*.

*1973-1998*  
*Le premier quart de siècle*  
*de l'Accademia Costantiniana*  
*à vol d'oiseau*

*par Felix B.J. Wubbe*



L'Académie est née de l'initiative de Mario De Dominicis, professeur d'histoire du droit romain à l'Université de Pérouse. Sa préhistoire commence en 1967. C'est en effet du 11 au 15 septembre de cette année que la "Société internationale <Fernand De Visscher> pour l'histoire des droits de l'antiquité", invitée par lui, s'est réunie à Pérouse (voir Tijdschrift voor rechtsgeschiedenis (= TR) 36, 1968, p. 249-251). Le succès évident de ce congrès l'a inspiré et encouragé. Pour ceux qui savaient le lire un *omen* favorable était déjà visible lors de ce congrès : en effet, le 13 septembre les congressistes se déplacèrent à Spello, l'antique *HisPELLUM*, où ils furent accueillis par le syndic et, souvenir inoubliable, par la population entière (relire A. Guarino, *Labeo* 13, 1967, p. 317 ss.). Et n'est-ce pas justement Spello qui allait devenir le siège officiel de l'Académie?

Les premiers pas sur la voie à parcourir se faisaient discrètement. On vit apparaître, dirigé par M. De Dominicis comme *genius loci*, le "Séminaire international de droit romain auprès de l'Université de Pérouse" (SIRP), qui organisait chaque année un cycle de conférences. De nombreux orateurs venant de tous les pays du monde se sont succédé ainsi dans la chaire prestigieuse de Bartole et de Balde. C'est dans le cadre de ce séminaire, et pour honorer la mémoire de Bartole à l'occasion de la restauration de sa tombe dans l'Église Saint-François "al Prato", que quelque trente romanistes se sont réunis à Pérouse du 11 au 14 octobre 1971 (TR 41, 1973, p. 220-221). Je me souviens que, lors d'une promenade, M. De Dominicis me fit part de son projet de créer à Spello un centre d'études pour l'histoire du droit de la période constantinienne et du Bas-Empire. Je me souviens aussi que je ne lui ai pas caché mon scepticisme. En effet, l'initiative avait peu de chance, croyais-je, d'être accueillie avec enthousiasme par les autorités publiques et universitaires dont, du moins dans un premier temps, l'existence d'une telle institution devrait dépendre. M. De Dominicis a démenti mon manque de foi ; il est

vrai que je n'avais pas escompté l'acharnement avec lequel il allait poursuivre son "appassionata iniziativa" (Sargenti) et surmonter l'un après l'autre tous les obstacles.

C'est donc le 18 septembre 1973 que l'on a pu assister dans la grande salle du "Palazzo Civico" de Spello à la séance inaugurale d'une "Accademia" et se féliciter de voir les efforts de M. De Dominicis couronnés de succès. On vit apparaître le début d'une organisation, l'ébauche d'une structure fut mise en place. L'académie serait rattachée à l'Université de Pérouse, mais elle aurait son siège à Spello. Il y aurait un comité ou conseil directeur de 21 membres à désigner pour la première fois par le recteur de l'Université. On pourvoirait aux vacances par cooptation. Cet organe élirait dans son sein un président et cinq membres qui, ensemble, constitueraient le bureau. Chaque année, l'académie organiserait un colloque à Spello. Le syndic de cette ville serait d'office membre du comité.

Lors de cette séance inaugurale, M. Jean Gaudemet (Paris), dans une intervention très écoutée, proposa à l'académie le canevas d'un programme scientifique. Il s'inscrivit en faux contre une opinion largement répandue qui considère les siècles envisagés par l'académie comme l'époque de la décadence de Rome. Mais "peut-on qualifier de période de décadence celle où les empereurs maintiennent leur autorité, malgré l'insuffisance de leurs armées et la médiocrité de leurs fonctionnaires ; où l'Église chrétienne, sortant des persécutions, s'affirme de plus en plus, préparant la voie prestigieuse et dangereuse de la Chrétienté médiévale ; où les forces sociales nouvelles s'affirment, esquissant la transition de la société antique aux structures médiévales et où, pour ne rien dire de la subtilité des débats théologiques de l'Orient, les pères de l'Église latine, avec Ambroise et Jérôme, bientôt Augustin, donnent un nouvel éclat aux lettres d'Occident ?" Et l'orateur de suggérer trois propos qui pourraient devenir les lignes directrices de la recherche à aborder et à voir soutenir par l'académie : 1) réunir les textes, y compris et surtout ceux qui se

trouvent en dehors des deux codes, sans oublier les sources papyrologiques, et en déterminer l'auteur (p. ex. à quel empereur attribuer exactement telle constitution ?), 2) étudier la technique législative (qualité juridique du texte, son origine, les délais de transmission, la publication, le ou les destinataires réels), et, comme étude de fond, 3) rechercher les mobiles et les thèmes de l'intervention législative (l'entreprise délicate de déterminer quelle idéologie, quels critères se trouvent à l'origine des textes et quels ont été les domaines concernés du point de vue du contenu, mais aussi du point de vue géographique).

Dans la liste des conférenciers qui prirent la parole durant les jours suivants, soit à Foligno au Palais Trinci, soit à la salle de doctorat de l'Université de Pérouse, on vit apparaître déjà les noms de ceux qui semblaient prédestinés à jouer un rôle important dans la jeune académie. M. Arnaldo Biscardi (Milan), partant de ses propres études depuis 1940, développa brièvement un "Programma di nuovi studi sulla legislazione del Basso Impero" (Atti, p. 27-41), et M. Manlio Sargenti (Pavie) présenta, dans un texte qui prit l'allure d'une vraie monographie (Atti, p. 229-332), les résultats des recherches des trente dernières années, c'est-à-dire depuis la parution en 1938 de son propre ouvrage sur "Il diritto privato nella legislazione di Costantino, Persone e famiglia", en passant en revue d'un oeil critique les travaux récents sur les constitutions de Constantin en matière de droit des personnes et de la famille (*patria potestas*, exposition des enfants, concubinage et enfants naturels, remariage, *manumissio in ecclesia*, libéralités en faveur de l'Église). Tous les textes présentés lors de ces journées figurent dans les "Atti del I Convegno internazionale", publiés à Pérouse en 1975 par la Libreria Universitaria - Perugia et préfacés par M. Giuseppe Ermini, recteur de l'Université. À noter qu'à la page de titre et sur la couverture se lit "Accademia Romanistica Costantiniana", nom qui - pour ne pas effaroucher les bibliothécaires ? - figure encore au dernier volume publié en 1996, mais qui peut paraître une curieu-

se anomalie par rapport au nom (“Accademia Storico-Giuridica Costantiniana”) de l’association constituée le 11 octobre 1991 (voir infra p. 12-13).

Avant de quitter cette réunion mémorable, n’oublions pas de mentionner qu’au programme de ce premier congrès figura une excursion dans les alentours, avec une visite de Norcia, l’antique *Nursia*, patrie de *Vespasia Polla* et, quatre siècles plus tard, de Saint Benoît. Cette promenade forma le début de ce qui allait devenir une belle tradition et, au fil des années, permettre aux adeptes de l’académie de connaître la province et la région de l’Ombrie et ... de mieux se connaître.

La deuxième réunion eut lieu du 18 au 21 septembre 1975 à Spello, à l’Isola Polvese dans le lac Trasimène et à Montefalco (voir ma chronique dans TR 43, 1975, p. 394-395, reprise dans les ‘Atti’ publiés en 1976). Elle avait comme thème central, sans être défini très nettement, la période de Dioclétien et de Constantin. Au programme de la séance inaugurale, il y eut un exposé de M. J. Gaudemet (Paris) démontrant que la recherche peut s’orienter et arriver à des résultats neufs si, au lieu de se limiter à interroger les sources juridiques pour y découvrir, éventuellement, une influence du christianisme naissant, elle se tourne directement vers la littérature chrétienne et aborde par exemple Lactance, le Cicéron du temps de Constantin. Cette conférence ouvrit la voie à une dimension pluridisciplinaire. En effet, quand elle se veut “storico-giuridica”, l’académie se doit de jeter un regard intéressé sur le monde dans lequel les textes normatifs sont appelés à être appliqués. Cela suppose que des historiens, philologues, économistes, scientifiques, voire théologiens pourraient entrer dans le champ magnétique de l’académie et y avoir leur mot à dire.

Le nombre de communications présentées lors de cette réunion ayant été relativement restreint, il fut possible de consacrer du temps aux échanges de vue et aux discussions. Quant aux questions d’organisation et de structure, le bureau nomma

M. Giuliano Crifò (Pérouse) pour remplacer M. Alessandro Giuliani sortant. Il en résulta la composition suivante: M. M. De Dominicis, président, et MM. le Syndic de Spello, R. Andreotti, A. Biscardi, G. Crifò, J. Gaudemet et F. Wubbe, membres. Lors de sa première séance informelle le bureau décida d’organiser dorénavant des congrès biennaux, selon un rythme qui s’est maintenu jusqu’à aujourd’hui. Les agréments de ces journées furent nombreux, trop pour être tous évoqués. Faisons une exception pour la promenade dans l’île Polvese et le déjeuner en plein air sous un doux soleil automnal.

Passons à la session suivante. Elle eut lieu du 28 septembre au 1er octobre 1977. Lors de la séance d’ouverture au “Palazzo civico” de Spello, l’ancien recteur de l’Université, M. G. Ermini, grand ami et protecteur de l’académie, put annoncer que le premier prix de l’académie avait été décerné au lauréat désigné par le jury, M. Gilbert Dagrón du Collège de France, pour son ouvrage “Constantinople et ses institutions de 330 à 451”. La première conférence du programme scientifique intitulée “La polemica tra impero e cristianesimo dopo Costantino” fut celle de M. Guglielmo Nocera (Rome), lui aussi un pilier de la jeune académie. Les autres séances de travail eurent lieu à Pérouse et le lendemain à l’hôtel de ville de Trevi. Elles se concentraient autour de l’attitude des empereurs à l’égard du christianisme sorti récemment des catacombes, et notamment de la politique de Julien l’Apostat. La séance du 30 septembre à Gualdo Tadino était réservée à un programme réduit de la “Société internationale <Fernand De Visscher>”, dont le comité directeur n’avait pas réussi à organiser le congrès annuel. M. Giambattista Impallomeni, président du congrès de 1976 à Trieste, remercia l’académie de cette attention délicate.

L’excursion à la ville de Cortona “hautement perchée, dominant la plaine et le lac Trasimène à ses pieds”, *ubi montes Cortonenses Trasumennus subit* (Tite-Live, *AUC* 22,4), demeura

ra dans la mémoire de toutes celles et de tous ceux qui ont participé à ces journées.

Le quatrième convegno commença à Pérouse le 1er octobre 1979, en l'absence cette fois du président De Dominicis, qui avait dû déclarer forfait pour des raisons de santé. Comme sujet à étudier plus spécialement le programme proposa l'histoire du droit de Théodose le Grand à Théodose II. Il va sans dire que l'une des séances de travail eut lieu à Spello, mais aux cours de ces journées on se déplaça aussi à Bettona, charmante petite ville sur la colline et, le lendemain, à Todi. Le 4 octobre, après la séance de clôture, le Conseil de l'académie siégeant sous la présidence du doyen d'âge M. G. Nocera, prit acte de la demande irrévocable de Mario De Dominicis d'être relevé de ses fonctions de président. Le Conseil, tout en regrettant de voir partir de son giron celui à qui l'académie devait son existence et qui en avait dirigé les premiers pas, élit à sa place M. A. Biscardi (Milan).

Les 'Atti' de ce congrès furent publiés en 1981 "in onore di Mario de Dominicis". Ils se distinguent des volumes précédents par le fait que les textes des communications présentées lors des journées de 1979 y sont enrichis d'une seconde partie contenant des "altri studi", réunis pour honorer celui à qui le volume est dédié. Mais comme le fait remarquer le président Biscardi dans sa Préface, "un evento inaspettato e tristissimo ha segnato una cesura fra le intenzioni e la realtà" Mario de Dominicis - ou faut-il écrire De' Dominicis ? - , né à Foligno le 25 mai 1900, est décédé le 18 novembre 1980. Aussi le volume est-il devenu de fait un "volume in memoria". Aux pages VII-X Giuliano Crifò évoque la personne et l'oeuvre du fondateur de l'académie et lui rend un hommage ému. On y trouve ensuite (p. XI-XIV) une bibliographie très précieuse des "scritti di Mario de' Dominicis a cura di M. Giovannelli".

Nous passons au cinquième congrès, celui de 1981, organisé autour du "Code Théodosien et ses sources". Lors de

la séance inaugurale du 14 octobre à Spello, le président Biscardi eut des paroles délicates *in memoriam* de Mario de Dominicis. Puis M. G. Nocera (Rome) aborda le sujet par une conférence sur "Arte di governo e codificazione nel disegno di Teodosio II". Le lendemain, les séances eurent lieu dans la salle de doctorat de l'université de Pérouse. Le programme de cette journée finit en beauté par un récital de piano donné par Maria Carla Notarstefano à l'Aula Magna. Pour le programme du 16 on se déplaça à l'église de Saint-Sylvestre à Bevagna. Au cours de l'après-midi, le comité se réunit pour discuter de l'avenir de l'académie, et notamment du programme scientifique à mettre sur le métier. Avec l'autorité qui est la sienne et avec son contagieux optimisme, M. M. Sargenti proposa un projet ayant pour objectif la palingénésie des constitutions impériales notamment constantiniennes. On apprit avec satisfaction que le Ministero della Pubblica Istruzione e dell'Università s'était engagé à subventionner l'entreprise. La séance de clôture se déroula le 17 dans la bibliothèque communale de Sansepolcro.

La sixième session du 12 au 15 octobre 1983 débuta comme d'habitude à Spello, où M. J. Gaudemet (Paris) présenta le sujet proposé par le comité : "Politique ecclésiastique et législation religieuse après l'Édit de Théodose de 380 après J.-C." Le lendemain on se rendit à Acquasparta pour siéger dans le prestigieux Palazzo Cesi, propriété de l'Université. Le jour suivant, le congrès se réunit à Tuoro près du Lac Trasimène, et le samedi 15 octobre, à Orvieto. M. Sargenti rendit compte de l'activité du groupe de travail chargé de préparer la Palingénésie des constitutions impériales. On envisagea la publication d'une série de cahiers, et pour commencer, une reproduction de l'article d'Otto Seeck sur "Die Zeitfolge der Gesetze Constantins" publié dans la Savigny-Zeitschrift de 1889, qui devait paraître peu après. En effet, ce cahier existe depuis 1983 comme cahier N° 2 dans la collection "Materiali per una palingenesi delle costituzioni tardo-imperiali" ; c'est

une réimpression anastatique avec une introduction due à M. Sargenti. À noter que ce cahier et les autres qui l'ont suivi se présentent sous l'intitulé "Accademia Romanistica Costantiniana", qui est selon le président Biscardi "une dénomination plus précise" que le nom officiel qui sera "Accademia Storico-Giuridica Costantiniana" (voir "Atti del VII Convegno", p. 17). Le comité, lors de sa séance, constata à regret que le statut de l'académie demeurerait précaire. Il se demanda s'il ne fallait pas essayer de trouver les moyens pour l'émanciper, du moins du point de vue administratif.

Le septième congrès eut lieu à Spello du 16 au 19 octobre 1985. Au programme l'étude du sujet central : "Mariage et filiation dans le droit du Bas-Empire, Influences religieuses et facteurs sociaux". Il y eut trois conférences principales ("relazioni") de MM. M. García Garrido (Madrid), M. Sargenti (Pavie) et J. Gaudemet (Paris). Les séances de travail se déroulèrent à Pérouse dans les nouveaux bâtiments universitaires situés à mi-hauteur de la pente au pied de l'ancien quadrilatère de la faculté de droit. Pour la séance de clôture, le congrès se déplaça, comme douze ans plus tôt, à Norcia pour écouter M. G. Nocera (Rome), qui s'efforça de présenter une synthèse des travaux. Le Conseil de l'académie prit acte du rapport de M. G. Crifò sur l'activité et les projets d'avenir. Après le cahier N° 2, qui avait déjà été annoncé lors de la session, le cahier N° 1 préparé par Rosa Bianca Bruno Siola, Stefano Giglio et Sergio Lazzarini, a vu le jour en 1985 (pour le titre voir infra p. 17).

Nous en venons au huitième congrès international qui s'est tenu à Spello et Pérouse du 29 septembre au 2 octobre 1987. On put constater que l'académie avait atteint sa vitesse de croisière. Ses adeptes se sont habitués aux réunions biennales, à la fougue de leur président Arnaldo Biscardi et à l'efficacité silencieuse de "our man in Perugia", Giuliano Crifò et son

équipe. Dans ma chronique de ces journées (TR 66, 1988, p. 267 = 'Atti', p. 5), j'ai signalé trois nouveautés : 1) le nombre considérable de non-juristes parmi les orateurs, signe d'une pluridisciplinarité qui s'instaure et se profile, 2) le nombre réjouissant de jeunes collègues, signe de l'arrivée dans les rangs de la relève tant désirée, et 3) la présence bien venue d'une cohorte de "femmes savantes", qui prouve que dans nos universités, peu à peu, les femmes commencent à occuper des postes-clés. Comme la dernière fois il y eut au programme des "relazioni" et un nombre impressionnant de "comunicazioni", groupées autour du sujet libellé : "La personne dans la société et dans le droit du Bas-Empire". Les "relazioni" furent assurées par l'abbé M. Naldini de Pérouse, qu'avait été invité à présenter le thème et s'acquitta de sa tâche par une conférence sur la notion de personne dans la théologie et la littérature chrétienne de la période en question. Suivirent les conférences de M. J.A. Ankum (Amsterdam) sur la condition des mineurs de Dioclétien à Constantin, Mme L. Cracco Ruggini (Turin) sur le colonat, M. J. Rougé (Lyon) sur quelques aspects de la pauvreté et ses remèdes et M. W. Waldstein (Salzbourg) sur l'esclavage et le christianisme de Constantin à Théodose II. Et nous n'oublions pas de mentionner le dîner du 29 offert par le syndic de Foligno ni le déplacement nocturne en "pullman" conduit par un chauffeur virtuose, à fin d'arriver sains et saufs au Palazzo San Gregorio pour le repas final.

Le neuvième congrès eut lieu, du 2 au 5 octobre 1989, comme d'habitude, à Spello et à Pérouse, cette fois autour du thème : "L'appartenance des biens à l'époque constantinienne". Il fut introduit par M. G. Nocera (Rome) et éclairé au cours des journées par une vingtaine de communications. Lors de la séance du comité du 4 octobre à Spello, le président Biscardi plaida en faveur d'une discipline stricte dans le choix des sujets de communications : il désirait bannir du programme scientifique des réunions les interventions "extravagantes".

Le 5 octobre le congrès fit une excursion à Città di Castello. Au début de la séance, on assista à une conférence magistrale sur “proprietà e possesso nell’indagine positiva sul diritto del tardo impero” par M. A. Biscardi (Milan). À la fin de cette séance M. M. Sargenti (Pavie) donna un résumé excellent des travaux présentés, relevant notamment qu’avaient été traités lors des journées les aspects littéraires et socio-économiques du sujet. Le texte de toutes les interventions figure, comme d’habitude, dans les ‘Atti’ publiés en 1993.

Le dixième congrès, du 7 au 10 octobre 1991, s’ouvrit à Spello par un “discorso di saluto” du président Biscardi comprenant une rétrospective et l’esquisse d’un programme pour l’avenir. Les séances de travail eurent lieu dans l’Aula Magna de l’Université de Pérouse et dans la Grande Salle du couvent de Saint-François à Gubbio. Un très grand nombre de communications figurait au programme qui, pour une fois, n’avait pas d’objectif précis mais se présentait sous une dénomination assez générale : “Le Bas-Empire - Aspects et signification de la réalité sociale dans ses reflets juridiques”. Il y eut en outre hors programme, en guise de surprise bien venue, la conférence de M. Franz Wieacker (Göttingen) sur la notion de “crises” au Bas-Empire. Les ‘Atti’ ont été publiés en 1995 “in onore di Arnaldo Biscardi” en témoignage de “la gratitudine per l’impegno esemplare e l’impulso generoso con il quale guida il nostro lavoro”, comme le dit très à propos G. Crifò (Atti, p. 23).

Ce congrès fut marqué par un événement touchant directement au statut de l’académie. En effet, le 11 octobre, les longs pourparlers visant à lui donner une existence (plus) indépendante avaient finalement abouti, mais faute d’avoir obtenu - comme on l’avait requis et espéré - la personnalité juridique de droit public, elle fut constituée devant notaire en une association portant le nom d’“Accademia Storico-Giuridica Costantiniana” domiciliée à Spello. Le comité devait en être composé de MM. Arnaldo Biscardi (Milan), président,

Manlio Sargenti (Pavie) et Felix Wubbe (Fribourg) vice-présidents, et Giuliano Crifò secrétaire général. Avec MM. Franco Amarelli (Naples) et Remo Martini (Sienne) ils en allaient former provisoirement le “consiglio direttivo”.

Et passons au onzième “convegno internazionale” du 11 au 14 octobre 1993, ayant pour sujet “Amministrazione della giustizia ed esperienze processuali nella tarda antichità”. Il faut regretter l’absence du président Biscardi, qui était *valetudine impeditus*. Les séances de travail eurent lieu à Pérouse, d’abord à la salle Brugnoli du Palais de la Région, deux jours plus tard à l’une des salles de cours de la faculté de droit, mais aussi à Spello à la fameuse “Salle du rescrit” et pour finir, comme en 1991, à Gubbio dans le couvent de Saint-François. Les ‘Atti’ de ces journées, publiés comme toujours par les soins de G. Crifò et S. Giglio, ont vu le jour en 1996 “in onore de Felix B.J. Wubbe” septuagénaire, l’un des deux vice-présidents et, par une sorte de *longi temporis praescriptio*, chroniqueur de l’académie.

La douzième session eut lieu du 11 au 14 octobre 1995 à Pérouse et à Spello, une fois de plus en l’absence du président Biscardi, dont la santé laissait toujours à désirer. Les interventions se groupèrent autour d’un sujet qui, de par sa nature technique, se révéla passablement hermétique à bien des membres présents : “Finance et activités bancaires entre droit public et droit privé”. M. Crifò avait pris l’heureuse initiative d’inviter un certain nombre de spécialistes. En les écoutant on pouvait méditer sur une vérité en soi évidente, mais que les historiens du droit ont tendance à oublier : jamais on n’aura une idée adéquate du contexte dans lequel se situe le droit, si l’on ne voit pas les paramètres économiques et sociaux. C’est ce que fit remarquer avec perspicacité le vice-président Sargenti lorsqu’il présenta le sujet à la séance inaugurale ; il passa en revue les multiples aspects (finance et économie,



monnaie, rapports entre les domaines public et privé, les biens des corporations publiques et professionnelles, fiscalité, etc.) toujours dans l'optique de textes juridiques, c'est-à-dire normatifs. Il fut suivi de M. Jean Andreau (Paris) qui reprit les mêmes lieux communs (τόποι), mais cette fois du point de vue de l'historien de l'économie politique. Plus que jamais il faudra attendre cette fois la publication des 'Atti' pour relire à tête reposée ce qu'ont dit les spécialistes. En attendant, on trouvera un compte rendu plus détaillé de ces journées dans la TR 64, 1996, p. 302-304, ainsi que dans d'autres revues spécialisées.

Et nous voici arrivés au terme de cette série de sessions des années impaires, sessions qui furent autant de moments forts dans le premier quart de siècle de l'histoire de l'académie. Le treizième congrès s'est déroulé du 1er au 4 octobre 1997 à la Villa Umbra dans la campagne de Pérouse, territoire qui venait d'être frappé par un violent tremblement de terre, empêchant les organisateurs de maintenir au programme une séance de travail à Spello, situé trop près de l'épicentre du séisme. Conformément à ce qui paraît être devenu une tradition, la séance inaugurale du 1er octobre eut lieu à la Salle Brugnoli du Palais de la Région. On y entendit Mme Gianna Dareggi (Pérouse) préluder au sujet du congrès : "Centralismo e autonomia" et M. Sandro-Angelo Fusco (Macerata) l'introduire dans un discours dense et intéressant qui avait pour titre énigmatique : "... là dov'è l'imperatore, ovvero: il decentramento della centralità".

Il y eut des nouveautés. Pour articuler le programme scientifique un peu mieux que l'on ne l'avait fait jusqu'ici, on avait groupé les contributions selon les aspects principaux du thème central. En outre, on avait prévu au programme imprimé l'intervention, après certaines communications, de participants qui avaient préparé et annoncé leurs questions ou leurs observations. On se souviendra aussi, comme d'un *curiosum*, de la traduction simultanée italien-allemand. La chronique de cette

session paraîtra dans les 'Atti'. En attendant, on peut en lire un compte rendu plus explicite dans TR 66, 1998, p. 238-241.

Nous avons mentionné à plusieurs reprises les 'Atti'. Aux premières pages de chaque volume, s'y trouve un compte rendu détaillé du congrès en question. Nous nous permettons d'y renvoyer le lecteur auquel le texte qui précède ne suffirait pas. Mais arrêtons-nous une seconde à ces 'Atti'. Y renvoyer est aisé. Les "organiser" et les publier l'est beaucoup moins. La chose apparaît clairement si l'on se met un moment à la place de ceux qui en ont la charge. Il faut réunir les manuscrits, ce qui veut dire en définitive attendre l'arrivée du dernier. Il faut les corriger et les uniformiser. Il faut les préparer pour la presse. Il faut passer au peigne fin les épreuves. Il faut - ne l'oublions pas - mobiliser les fonds nécessaires. Bref, il faut du "punch", de la compétence et beaucoup de patience. On comprend alors que la publication, inévitablement, prend un certain retard par rapport à l'année de la session en question. Or, ce considérable et important travail de publication a été fait, pour les onze volumes que nous possédons jusqu'à ce jour, par le secrétaire-général Giuliano Crifò, secondé à partir du Volume VII (1988) par Stefano Giglio. L'académie doit à ces deux éditeurs, comme on dit, une belle et fière chandelle.

Ayant ainsi considéré le côté le plus spectaculaire du travail de l'académie, c'est-à-dire les treize sessions internationales, qui sont ou seront documentées intégralement par les 'Atti', il faut ajouter aussitôt que, depuis le début, il y eut des rencontres non officielles organisées plus ou moins sous l'égide de l'académie. Ainsi le XVe centenaire de la chute et la fin de l'Empire romain d'Occident fut commémoré en novembre 1976 à Spello. Du 26 au 28 mai 1982, professeurs et étudiants de plusieurs universités italiennes travaillèrent ensemble à Pérouse et à Spello lors d'un séminaire organisé pour étudier

les rapports entre “Église et État” depuis Constantin. Du 14 au 16 mai 1984 fut organisé un séminaire en petit comité (MM. A. Biscardi, M. Sargenti, G. Crifò et J. Köhn de Berlin) sur la transition de l’histoire de l’Antiquité à celle du Bas-Empire. Peu à peu, ces rencontres intérimaires se sont régularisées et officialisées. En octobre 1986 une vingtaine de spécialistes se sont réunis à Pérouse pour étudier des problèmes de méthode dans le dépouillement des sources concernant les rapports entre christianisme et droit romain. En juin 1987, sur invitation de M. Sargenti, une dizaine de collègues se sont rencontrés à Pavie en vue de se concentrer sur un problème qui est en rapport direct avec le projet envisagé et abordé par l’académie, la palingénésie des constitutions impériales : dans quelle mesure les ouvrages de Symmaque, Ammien Marcellin, Julien et autres peuvent-ils être utiles à cette fin ? Du 8 au 10 octobre 1990 eut lieu à Pérouse la première des tables rondes que l’académie organise depuis lors les années paires, pour préparer la session de l’année suivante. Quinze participants se sont penchés sur le problème redoutable de la périodisation dans l’histoire des derniers siècles de l’antiquité. Ce n’est qu’à partir de 1992 que ces tables rondes fonctionnent à plein régime. On y voit, à Pérouse dans une salle de la faculté de droit, un nombre relativement restreint de chercheurs invités ou intéressés de leur côté, pour la plupart de futurs conférenciers, explorant un sujet qui leur est soumis et en définissant le gabarit afin de le proposer à l’assemblée plénière de l’année suivante. Cela vaut pour les tables rondes de 1994 et 1996. (Les données pour cet alinéa m’ont été fournies par M. Alessandro Mancinelli, que je remercie très vivement de son aide).

Il est temps de passer à l’autre volet des travaux de l’académie et de rappeler que, depuis 1986, l’académie publie régulièrement sous la direction de Manlio Sargenti des “Materiali per una palingenesi delle costituzioni tardo-imperiali”. Les volumes paraissent en trois séries. En voici la liste:

*Serie prima*

1. *Auctores latini et graeci tardae aetatis (saec. IV - V a.D.) quorum scripta ad propositum opus utilia videntur*, curantibus R.B. Bruno Siola - S. Giglio - S. Lazzarini, Milano 1985, XV + 140 p.

2. OTTO SEECK, *Die Zeitfolge der Gesetze Constantins*, Ristampa anastatica con introduzione e tavole di raffronto a cura di Manlio Sargenti, Milano 1983, XXXIX + 119 p.

3. *Testi Costantiniani nelle fonti letterarie*, a cura di Paolo Silli, Milano 1987, XXXVII + 192 p.

4. *Normativa imperiale e diritto romano negli scritti di S. Ambrogio*, Epistulae - De officiis - Orationes funebres, a cura di Manlio Sargenti e Rosa Bianca Bruno Siola, Milano 1991, V + 136 p.

5. *Riferimenti normativi e prospettive giuspubblicistiche nelle Res gestae di Ammiano Marcellino*, a cura di Marialuisa Navarra, Milano 1994, VIII + 310 p.

*Serie seconda*

[1. *La legislazione costantiniana*, in preparazione]

2. *La legislazione di Costantino II, Costanzo II e Costante (337-361)*, a cura di Paola Ombretta Cuneo, Milano 1997, CXVIII + 518 p.

[3. *La legislazione di Giuliano (361-363)*, in preparazione]

4. *La legislazione di Valentiniano e Valente (364-375)*, a cura di Federico Pergami, Milano 1993, LIV + 737 p.

*Terza serie (Monografie)*

1. STEFANIA PIETRINI, *Sull'iniziativa del processo criminale romano (IV-V secolo)*, Milano 1996, VIII + 177 p.

[2. FEDERICO PERGAMI, *L'appello nella legislazione del tardo impero*, in preparazione]

Arrivé ainsi à la fin de ce rapide survol il convient de s'arrêter un moment aux deux présidents qui ont dirigé l'académie durant son premier quart de siècle.

D'abord donc Mario de Dominicis. C'est à lui en effet qui revient d'avoir vu que dans le paysage scientifique italien il y avait place pour une académie constantinienne. Il a pris l'initiative et a trouvé les moyens pour la réaliser, équipé comme il l'était de la *manus longa* nécessaire dans ce genre d'entreprises. Discret et efficace, ce fut un homme de peu de paroles, mais qui savait les placer au bon endroit et au moment opportun. Ceux qui l'ont connu se souviennent de sa démarche tranquille et réfléchie (*festina lente*, σπεῦδε βραδέως), du regard à la fois curieux et critique, dont il observait son interlocuteur par-dessus de ses lunettes, et tous se souviennent également de son allure d'éminence grise. Il profitait largement de l'avantage inestimable qu'il avait d'être toujours sur place, à Pérouse. Avec le concours du recteur Ermini il a mis l'académie sur les rails. Quand il est mort le 18 novembre 1980, l'académie était lancée et en état de marche. Elle lui doit non seulement la première chiquenaude, mais aussi le soutien constant des premières années.

Arnaldo Biscardi fut un adepte de l'académie de la première heure. En 1979, l'assemblée l'élit comme successeur de Mario de Dominicis : ce fut un président haut en couleurs, d'un caractère extraverti, on ne peut plus différent de celui de son prédécesseur, ayant à sa disposition une *copia verborum* époustouflante qui ne le quittait jamais. Connaisseur excellent des sources, toujours plein d'idées, sa grande érudition lui per-

mettait d'improviser à n'importe quel moment. Qui ne se souvient de ses interventions toujours stimulantes et à la hauteur du sujet ? Quand il avait devant lui un texte préparé, il démarrait doucement, articulant chaque syllabe en l'accompagnant du geste approprié, se donnant visiblement de la peine pour "padroneggiare i cavalli" que l'on devinait impatients de "saltare fuori", mais une fois lancé, absorbé par son sujet, peu à peu il changeait de vitesse, accélérât, laissant derrière lui le peloton de ses auditeurs, même des plus chevronnés, pour franchir essoufflé, en vainqueur, la ligne d'arrivée. Image chère et inoubliable. Depuis quelque temps son état de santé ne lui permettait plus de participer aux réunions. Nous avons compris que ses dernières années ont été pénibles. Le 13 janvier dernier, il nous a quittés. L'académie, pour l'honorer, lui avait dédié le Xe volume des 'Atti'. Elle lui doit dorénavant un souvenir fidèle.

Pouvons-nous passer aux vivants? Ne dit-on pas *nomina semper sunt odiosa*? Et pourtant ce bref aperçu du premier quart de siècle ne serait pas complet, serait tout simplement incorrect et pécherait par omission s'il passait sous silence les noms des personnages qui portent aujourd'hui pour l'académie *pondus diei et aestum*.

Le premier nom qui vient à l'esprit est évidemment celui de Manlio Sargenti. Sans vouloir minimiser les mérites de qui que ce soit, tous seront d'accord pour admettre et, à cette occasion, pour dire que c'est lui le moteur de l'académie, le personnage qui, souvent sans en avoir l'air, dirige, qui étudie lui-même la matière spécifique de l'académie et la fait étudier. Spécialiste incontestable et incontesté du droit du Bas-Empire, il intervient régulièrement *ore et calamo* pour présenter un sujet ou pour résumer ce qu'en ont dit les autres. Depuis des années, depuis que la maladie a empêché le président Biscardi d'assumer sa tâche, c'est lui qui, de fait, "pousse et tire".

La publication des “Materiali” a été dès le début, et est encore entièrement son affaire. C’est sa chose trouver les auteurs, les encourager, les conseiller, les téléguidar et, faut-il croire, au besoin les “bousculer”.

L’autre nom qui saute aux yeux immédiatement est celui de Giuliano Crifò. En effet, si l’on reconnaît en Manlio Sargenti la force motrice de l’académie, Crifò en est sans aucun doute l’organisateur sur le terrain, la cheville ouvrière, le metteur en scène des congrès et des tables rondes. En outre il est le responsable de la publication des ‘Atti’. Ce n’est que justice de lui rendre ici cet hommage. Comme il est l’homme dans les coulisses, d’où, imperturbable, sans jamais perdre son sang froid, il dirige l’intendance, on ne le voit que très rarement à l’avant-scène. C’est pourquoi ses mérites risquent de passer inaperçus. Ils sont pourtant considérables. Pour les apprécier à leur juste valeur il faudrait connaître la logistique qu’exige la mise en place de l’infrastructure des réunions. Il est vrai qu’au fil des années les rouages ont été bien huilés, qu’une certaine routine a pu s’instaurer, que tout n’est plus à inventer. Il n’en est pas moins vrai que chaque session a ses problèmes, petits et grands, qui demandent à être résolus discrètement, sans fracas. Depuis son départ de Pérouse, il peut bien sûr déléguer et il sait déléguer. J’ai déjà cité le nom de Stefano Giglio comme coéditear des ‘Atti’ ; il est aussi, par la force des choses et par vocation, l’“homme à tout faire”- *sit venia verbo* - lors des réunions. Et je n’oublie pas Maria Campolunghi, qui, ces dernières années, assure à Pérouse une permanence indispensable, efficace et souriante. “Last but not least” il faut nommer Marta Bellucci, secrétaire et en cette qualité la personne à qui tout le monde s’adresse, jamais en vain, par téléphone ou par d’autres moyens de communications plus modernes.

Assez de noms! Que celles et ceux que je n’ai pas cités *nominatim* mais qui constituent ensemble l’équipe pérugine sachent que les habitués de l’académie, peut-être sans toujours

le dire *expressis verbis*, ont conscience de ce qu’ils leur doivent et les remercient de tous leurs efforts pour assurer la bonne marche des affaires.

La tentation est grande de dépasser les limites de cet “inner circle” et de citer des noms, beaucoup de noms, de celles et de ceux qui, au cours de ce quart de siècle, par leur interventions ont été souffle de vie de l’académie. J’y renonce. Le risque d’être partial et donc injuste est trop grand. Mais ce n’est pas un drame. N’avons-nous pas les ‘Atti’ qui nous rendent présents les travaux accomplis au sein de l’académie et - ce qui semble plus important encore - les auteurs de ces travaux, dont certains, hélas, ne sont plus parmi nous ?

Une seule exception me paraît consentie ; je me l’autorise. Si à juste titre, nous reconnaissons en Mario de Dominicis le père de l’académie, il n’est pas moins évident que Jean Gaudemet en est le parrain. C’est en effet lui qui, dès le début, a donné à l’académie un programme et qui, surtout lors des premières années, s’est attaché à le concrétiser par ses interventions. Il n’y a qu’à les relire dans les ‘Atti’ pour se rendre compte de l’importance de ses apports. L’académie présente à ce savant bientôt nonagénaire ses hommages respectueux en le remerciant *corde et animo*.

Les deux volets de l’académie que nous venons d’évoquer n’ont pas pu se déployer sans l’aide des autorités publiques, nombreuses, qui ont pris l’académie sous leurs ailes protectrices. Ne dit-on pas que l’argent est le *nervus rerum* ? Les subventions venant du CNR, de la Région, de la Province, des Communes, en particulier de celle de Spello, la libéralité de la Cassa di Risparmio di Perugia, assurant, entre autre, la publication de ces pages, ainsi que, depuis quelques années, les cotisations que les membres se sont engagés à verser constituent tant bien que mal la base financière de l’académie. Arrivée au terme des vingt-cinq premières années de son exi-

stence, l'académie se doit de dire sa gratitude à tous ces "enti"  
"pubblici" et "privati" qui ont bien voulu, chacun à sa manière,  
lui tendre une main secourable et se doit ... de leur dire en  
même temps qu'elle compte sur eux pour les années à venir.

L'avenir ? Il faudrait être prophète ou, pour être à la  
page, futurologue si l'on veut en parler avec assurance. Quant  
à l'immédiat il paraît nécessaire d'élire au plus tôt un nouveau  
président pour succéder au regretté Arnaldo Biscardi. Il faut  
croire ou du moins espérer que les sages de l'académie le trouveront.  
Pour le reste on ne peut que se rallier à la sagesse d'Homère :

θεῶν ἐν γούνασι κεῖται.

Le chroniqueur ne s'y aventure pas, il n'a que des voeux  
à formuler. Ils sont traditionnels et n'ont rien d'original, mais  
ils sont sincères: il souhaite à l'académie *multos annos!*

Fribourg (Suisse), en août 1998

F.W.